

Requête II.3, grade reclassement équivalent et devenant perdant par rapport à ceux et celles II.2 ayant bénéficié des 15 points NAO 2013

NOM Prénom

Grade II.3 ou grade reclassement équivalent

Indice brut et ancienneté d'indice

DO ou DN...

Unité etc...

A Monsieur Bruno Mettling
DRH groupe Orange

Requête : situation II.3 perdante suite application de l'article 9 de l'accord salarial 2013

Monsieur,

Au 1^{er} juillet 2013 l'accord salarial 2013 accorde un avantage monétaire, équivalent à 15 points d'indice dans les mêmes conditions que l'avmon 97, à certains II.2 ainsi qu'à ceux et celles promu-es sur ce grade après cette date.

Etant fonctionnaire II.3 (*ou grade reclassement équivalent*) depuis le (*date*), je constate aujourd'hui que certain-es de mes collègues II.2, bénéficiant de l'avmon 2013, finissent ou finiront leur carrière mécaniquement en II.3 à un indice supérieur ou égal au mien. Leur retraite sera également calculée à partir de cet indice.

Au vu de mon parcours professionnel de niveau maîtrise, je m'estime lésé(e) et demande par conséquent que ma situation soit revue et traitée de façon à reconnaître et valoriser ce parcours.

Je vous remercie de bien vouloir apporter toute l'attention nécessaire à ma requête.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Date et signature

Copie : Monsieur Alain Gueguen, Monsieur Alain Reymond
Monsieur ou Madame le directeur de la « DO »,
Monsieur ou Madame le/la DRH de l'unité,
Au syndicat SUD dont vous dépendez ou fédé